

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014

1. -APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR DE L'ANNEE 2013
POUR LA COMPTABILITE M 14

Monsieur le Maire rappelle que le Compte de gestion constitue la réédition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte administratif.

Après s'être fait présenter l'ensemble des éléments comptables de l'année 2013, les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion de l'exercice 2013 étant identiques, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion en section de fonctionnement et en section d'investissement du Trésorier Principal pour l'année 2013.

2. -VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 POUR LA COMPTABILITE M 14

Monsieur Simon COULOMBEL, Maire Adjoint, indique que le Compte Administratif 2013 du budget M 14 s'établit comme suit :

Budget de fonctionnement :

| | | |
|-------------------|----------------|--------------|
| - Dépenses : | 1 714 637.10 € | |
| - Recettes : | 2 150 600.76 € | |
| - Excédent 2012 : | | 692 270.63 € |
| - Résultat 2013 : | | 435 963.66 € |

Budget d'investissement :

| | | |
|-------------------|--------------|--------------|
| - Dépenses : | 525 450.64 € | |
| - Recettes : | 778 643.26 € | |
| - Excédent 2012 : | | 381 727.74 € |
| - Résultat 2013 : | | 253 192.62 € |

Un reliquat, en investissement d'un montant de 418.31 € et en fonctionnement d'un montant de 910.88 €, correspondant à la future dissolution du Syndicat Mixte d'Etude d'Urbanisme et d'Aménagement des Pays de Houdan-Montfort l'Amaury (SMEUAH), sont à ajouter.

Monsieur Alain MOLLE expose plus en détail le compte administratif par chapitre.

Le Conseil Municipal constate que le Compte de gestion et le Compte Administratif sont concordants. Il approuve à l'unanimité donc le Compte Administratif pour la section de fonctionnement et d'investissement du Budget communal M 14 pour l'année 2013 en l'absence du Maire.

3. -AFFECTATION DES RESULTATS 2013 de la Commune

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé à fin 2013 de 436 874.54 € à la section d'investissement au compte 1068 et 150 000.00 € à la section de fonctionnement au compte 002.

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur Alain MOLLE, Adjoint au Maire, chargée des Finances, présente le Budget Primitif 2014 qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement :

DEPENSES

| | |
|---|--------------|
| - Chapitre 011 : Charges à caractères général | 428 500.00 € |
| - Chapitre 012 : Charges du personnel | 609 300.00 € |
| - Chapitre 014 : Atténuations de produits | 500 000.00 € |
| - Chapitre 022 : Dépenses imprévues Fonct. | 100 000.00 € |
| - Chapitre 023 : Virements Section Invest. | 90 310.00 € |
| - Chapitre 65 : Autres charges gestion courante | 273 660.00 € |
| - Chapitre 66 : Charges financières | 14 200.00 € |

RECETTES

| | |
|--|----------------|
| - Chapitre 002 : Excédent Report | 150 000.00 € |
| - Chapitre 013 : Atténuations de charges | 3 000.00 € |
| - Chapitre 70 : Produits des services | 98 020.00 € |
| - Chapitre 73 : Impots et taxes | 1 534 000.00 € |
| - Chapitre 74 : Dotations et participations | 229 850.00 € |
| - Chapitre 75 : Autres produits gestion courante | 1 000.00 € |
| - Chapitre 77 : Produits exceptionnels | 100.00 € |

TOTAL DEPENSES/RECETTES 2 015 970.00 €

Section d'Investissement :

DEPENSES

| | |
|--|----------------|
| - Chapitre 041 : Opérations patrimoniales | 30 000.00 € |
| - Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts | 57 000.00 € |
| - Chapitre 20 : Immobilisations incorporelle s | 36 000.00 € |
| - Chapitre 21 : Immobilisations corporelles | 1 547 500.00 € |
| - Chapitre 23 : Immobilisations en cours | 545 000.00 € |

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| - Chapitre 001 : Solde d'exécution d'investissement | 635 338.00 € |
| - Chapitre 021 : Virement section Fonctionnement | 90 310.00 € |

| | |
|--|--------------|
| - Chapitre 040 : Opérations d'ordre | 436 874.00 € |
| - Chapitre 10 : Dotations Fonds divers | 123 000.00 € |
| - Chapitre 13 : Subventions d'investissement | 610 500.00 € |
| - Chapitre 16 : Emprunts et dettes | 319 478.00 € |

TOTAL DEPENSES/RECETTES **2 215 500.00 €**

Le budget primitif M 14 est adopté à l'unanimité.

5. -VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition et de voter les taux suivants pour l'année 2014.

6. – COMMISSION APPEL OFFRE

Les membres titulaires sont : Mr Michel MERCIER, Mr Alain MOLLE et Mr Simon COULOMBEL.

Les membres suppléants sont : Mme Dominique CHESNEAU, Mr Patrick MARIE et Mme Françoise BUSTARRET.

7.- MEMBRES EXTERIEURS

Pour les commissions suivantes, il convient de rajouter les personnes ci-après désignées :

| | |
|---|----------------------------|
| - Commission Affaires Scolaires : | Mme DE BLESSON Christelle, |
| - Commission Environnement-Patrimoine : | Mme Elodie MARIE, |
| - Commission Urbanisme : | Mr Gérard ROQUAIN, |
| - Intercommunalité : | Mme DE BLESSON Christelle |
